

Communiqué du collectif des Olieux n°9 / 14 décembre 2015

HEBERGEMENT :

Les jeunes dépendant du département (en évaluation de minorité ou reconnus mineurs) sont toujours hébergés dans les auberges de jeunesse de Dunkerque ou de Lille mais n'ont pas de repas proposés pour le midi et le soir et ils ne sont pas mis à l'abri la journée.

Il y a toujours une quarantaine de jeunes qui sont en recours devant le Juge des enfants, ils ne dépendent donc plus du département et sont pour le moment mis à l'abri la nuit grâce à des soutiens mais aucun hébergement n'est proposé par le 115 malgré des appels quotidiens.

L'ABEJ avait prévu un dispositif d'hébergement de 15 places dédié aux mineurs isolés étrangers rue des stations pendant la période hivernale donc jusqu'au 31 mars. Ce projet a finalement été annulé par la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) car l'ABEJ n'était pas passé par le dispositif du SIAO (services intégrés de l'accueil et de l'orientation) qui coordonne normalement l'hébergement d'urgence. La machine administrative nous montre à nouveau son efficacité...

CONTROLES :

Mardi 08 décembre à 14h la police nationale ainsi que la PAF sont venues à une vingtaine au parc, ils ont procédé à un contrôle d'identité des jeunes présents ainsi qu'à l'ouverture et à la vérification des tentes.

DIVERS :

Nous n'avons aucune nouvelle de la mairie depuis le rendez-vous du 30 novembre qui n'a bien sûr rien donné.

De nombreuses activités sont proposées aux jeunes par des habitants ou des associations : cours de français, atelier hip hop, journal, permanence d'accueil ici et là...

Les nouvelles initiatives sont toujours les bienvenues !

BESOINS :

- corde
- bâches
- lampes d'appoint
- **ET BESOINS FINANCIERS:** les procédures juridiques coûtent cher (les plaidoiries en cas de risque d'OQTF sont chiffrées à 500 euros), de fait le soutien financier est **toujours nécessaire.**

Le parc des Olieux reste un lieu de lutte, tout passage solidaire reste le bienvenu.